

**ASSOCIATION RÉGIONALE POITOU-CHARENTES DES AUDITEURS DE
L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE [AR-18]
[AR-18 - IHEDN Poitou-Charentes] - RNA : W863004988 - Sirene : 448 263 913.**

Siège social : Préfecture de la Vienne – 7 place Aristide Briand – BP589 – 86021 Poitiers cedex

Procès-verbal

(corrigé et annoté)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 25 Juin 2022 à 10 h 00

Assemblée : au domicile de Jean-Claude DUCHET - 9 rue des Prés - Les Gibauds – 16000 Mornac

Restaurant : La Cour de Ruelle - 13 rue Jean-Maurice Poitevin - 16600 Ruelle-sur-Touvre

Présents (14) : Michel ARNOULT (17), Mark BILLOT (79), Donat BRANGER (79), Jean-Claude DUCHET (16), Dominique FAURE (16), Marc FIARD (86), Jean-Louis LOBSTEIN (79), Pierre MENANTEAU (16), Paul MORIN (17), Philippe MOUNIER (17), Muriel OUVARD (16), Roger RENARD (17), Jacques TABARY (17) et Jean-Pierre VANOYE (79).

Représentés (avec pouvoirs) (24) : Patrick ANCEL (17), Michel BAQUIER (86), Alain BELLENGER (17), Didier BLAZQUEZ (86), Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE (17), Christian CHAUVET (17), Jean-Michel CLERE (17), Damien DJANIKIAN (86), Rémy DUMOND-FILLON (17), Bernard FONTAINE (79), Charles-Antoine GARCIA (86), Bernadette GRIGNON (17), Abderrazak HALLOUMI (86), Catherine HERAULT (17), Pierre JAGER (17), Louis JULIENNE (86), Robert KERRINCKX (17), Patrick LECOINTRE (86), Christian MALATIA (86), Thierry POULAIN-REHM (17), Christine PENOT (86), Bernard PIZON (86), Jean-Claude RODRIGUEZ (17) et Henri SCIARA (86).

Excusés (4) : Claudie DIAKATÉ (86), Hugues EUDELIN (86), Aïda JAAFAR (86) et Patrick LAGONOTTE (86).

Auditeurs 225^{ème} promotion régionale de l'IHEDN, invités excusés en tant que futurs adhérents (2) :

- Claude BUFFETEAU, Marc DESVERGNES, Patrick LAGONOTTE et Nicolas MOINET du comité 86.

Invité avec voix consultative comme ancien Président mais excusé : Antoine HARDY (86).

Le président ouvre la séance.

I- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2021.

L'assemblée générale prend acte du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2021 et l'approuve à l'unanimité.

II- Rapport moral par le Président.

Paul MORIN prend la parole :

Comment ne pas évoquer, en préambule, l'Union-IHEDN avec laquelle nous sommes très liés puisque nous appartenons à cette Union des associations, à laquelle nous reversons d'ailleurs une quote-part de 13 euros sur un montant de 32 euros qui est le montant de notre cotisation annuelle.

Comme vous le savez, l'Union-IHEDN a connu depuis quelques années des difficultés financières liées à une gestion difficile. Suite à l'assemblée générale de 2021, le conseil d'administration de l'Union a élu un nouveau président, Jérôme de LABRIFFE, à qui nous souhaitons un plein succès.

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu au printemps 2022, il a été annoncé une économie de 40 000 euros qui est liée d'abord à une réduction de la masse salariale (*réduction des effectifs des permanents et passage au statut d'auto-entrepreneur du précédent délégué général qui s'occupe de la revue défense*).

Je ne connais pas le statut actuel du nouveau délégué général. À l'observation, il m'a été permis de constater également que le nombre de revue défense qui sont adressées gratuitement à notre association avait aussi diminué. En résumé, le malade est convalescent, mais il doit faire l'objet d'un suivi attentif et c'est « l'administration » de nos cotisations qui fera que nous arriverons à le sauver.

Dans le même ordre d'idées, l'IHEDN a subi également un traitement de choc par une réduction importante de sa masse salariale et son avenir avait aussi été à une époque très incertain. La décision prise fin 2021 par l'IHEDN, visant à multiplier les sessions en régions (tous les deux ans et demi) est certainement le vecteur privilégié pour former et faire adhérer de nouveaux auditeurs et contribuer ainsi à combler le déficit en cours de l'Union. La prochaine session en Nouvelle-Aquitaine devrait avoir lieu à l'été 2024. Il ne faudra pas passer à côté de ce rendez-vous.

Passons maintenant à notre association dont je remercie l'ensemble du bureau pour son action quotidienne (Marc FIARD, Jean-Louis LOBSTEIN, Michel ARNOULT, Christian CHAUVET, Dominique FAURE). Notre bureau doit cependant être complété pour préparer l'avenir.

À mi-juin, par rapport à l'année passée, nous avons perdu onze adhérents. Des recherches sont en cours pour en connaître les explications (vieillesse, départ vers d'autres lieux, manque d'attractivité de notre association...).

Un point de situation sans concession sera fait en fin d'année et, si nécessaire, nous nous réadapterons.

Toutefois, si début juin 2022, nous annonçons 83 adhérents et 24 abonnements à la revue défense, il convient d'ajouter un retard dans le règlement des cotisations pour certains qui viennent de régulariser.

Dix à onze nouvelles adhésions sont espérées, ce qui devrait nous amener à un effectif de 95 pour fin 2022.

Au plan financier, à mi-juin, notre compte courant présente un solde positif de 5 221, 01 euros avec un en cours de - 1409 euros. Notre livret d'épargne dispose d'un montant de 18 034, 08 euros. Fin d'année 2022, nous devrions avoir un résultat net proche de celui de 2021.

Le rapport relatif à l'analyse de nos comptes pour 2021, sera effectué par notre vérificateur des comptes lors du point suivant de l'ordre du jour.

Je remercie d'ailleurs Jacques TABARY pour sa présence aujourd'hui. Pour 2023, nous allons tenter de tenir nos cotisations à 32 euros, en essayant de trouver des ressources nouvelles par le mécénat.

Au niveau de l'activité de notre association, il nous faut la qualifier de bonne, ce malgré la Covid qui est venue perturber, reporter, annuler certaines de nos organisations et plusieurs de nos réunions.

- Notre activité autour des rallyes citoyens dans le cadre du trinôme académique est soutenue. Le trinôme académique et ses activités, est l'un des deux piliers de l'action de l'Union-IHEDN, et reconnu comme tel, avec le sujet national auquel l'Union attache beaucoup d'importance en organisant une restitution annuelle avec beaucoup de solennité. La prochaine restitution se fera à Bordeaux le 14 octobre prochain sur le thème proposé en septembre 2021 « **Les enjeux géopolitiques sur la sécurité de la France, jeu d'échec ou jeu de rôle** ».
- Initiée l'an passé, notre activité dans le cadre du service National Universel, est plus qu'intéressante cette année. Nous sommes présents dans tous les départements lors de l'appui que nous apportons au Ministère des Armées, à travers l'organisation de la Journée Défense et Mémoire et particulièrement en participant à l'animation du jeu « Décision Défense ». Il convient également de souligner nos très bonnes relations avec le Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers.

- Il convient aussi de noter notre positionnement à l'IHEDN à Paris, à travers les conférences effectuées par deux camarades de notre AR sur le thème de l'Afrique. Une prochaine conférence est en cours de préparation.
- Retenons également un travail de réflexion en cours sur le thème de la résilience présentant de très belles perspectives. Dès communication, ce travail sera transmis à l'ensemble de nos adhérents et installé sur le site internet de l'association.
- Soulignons également un engagement naissant auprès des classes défense avec des conférences qui ont été effectuées par des auditeurs et membres associés auprès des élèves d'une classe défense. Cette action pourrait être poursuivie auprès d'autres classes et un schéma d'action pourrait être étudié au niveau de l'AR.
- Retenons également une réunion de 55 correspondants défense des conseils municipaux qui a été effectuée, à notre demande, et sous l'égide du Délégué Départemental du département concerné. Cette action a permis de les informer des offres du Ministère des Armées en termes d'emploi et des possibilités de formation et d'orientation qui peuvent être proposées aux jeunes de leurs communes. Lors de cette journée une présentation de l'Union-IHEDN, et de l'AR-18 a aussi été effectuée. Excellente opération en termes d'image et de notoriété pour notre AR.
- L'organisation de plusieurs conférences faisant appel à des compétences extérieures (officiers supérieurs de notre armée, députés...), a aussi été un vrai succès en termes d'image et de notoriété pour notre association régionale et les comités départementaux organisateurs.
- L'organisation d'un colloque sur le thématique cyber mérite aussi d'être soulignée. Un vrai succès en termes de participation extérieure, d'excellents retours, des tables rondes de bon niveau et un bilan financier en équilibre, sans engagement des fonds propres de notre AR.
- Enfin, pour permettre à chaque comité des disposer d'un outil moderne de communication, des kakémonos identifiés au nom de chaque département, vont être remis à chacun des vice-présidents départementaux lors de cette assemblée générale. Ces outils de communication ont été financés par le mécénat, sans faire appel aux fonds propres de l'AR.
- Au plan organisationnel, notre AR dispose maintenant du statut d'association d'intérêt général qui va nous permettre pour 2022, de délivrer des reçus fiscaux à nos adhérents qui contribuent à assurer le rayonnement de notre association. Suite à une consultation des services fiscaux et par retour écrit, nous sommes soumis à tenir à disposition les justificatifs de ces actions. Une fiche réflexe sur la question du remboursement des frais engagés par les auditeurs et membres associés de l'AR est à l'étude.
- Notre association régionale se porte bien, mais nous devons rester vigilant et trouver des leviers pour en assurer la pérennité, notamment en accueillant des personnalités nouvelles.

III- Rapport financier du Trésorier présenté par le Président.

Le Président confirme l'analyse amorcée dans le cadre de son rapport moral.

Cotisations et Abonnements 2021.

La cotisation annuelle est fixée à 32 euros, avec une quote-part reversée à l'Union-IHEDN de 13 euros. Concernant les adhésions multiples, le Comité directeur devra acter une cotisation réduite égale à une cotisation normale diminuée de la quote-part reversée à l'Union-IHEDN. Il n'est pas envisagé d'augmentation et il est proposé à l'Assemblée générale de valider ce montant pour 2023.

Comités		Nombre de cotisants		Cotisations	Revues
		Auditeurs	Associés		
C-16	Charente	9	1	10	1
C-17	Charente-Maritime	22	7	29	6
C-79	Deux-Sèvres	16	4	20	8
C-86	Vienne	31	4	35	10
AR-18	Poitou-Charentes	78	16	94	25

À la mi-juin 2022 :

- Perte de 11 adhérents (recherche des causes en cours)
- 83 adhérents et 24 abonnements à la revue défense
- 10 à 11 nouvelles adhésions qui devraient porter l'effectif de l'AR à 95 adhérents, fin 2022.

Le président rappelle aussi que le nouveau statut fiscal de l'association qui nous permet maintenant de délivrer des reçus fiscaux à nos adhérents, nous soumet également à conserver les notifications des actions menées à titre de preuve. **Instruction écrite des services fiscaux :**

« Votre association sera donc tenue de conserver à l'appui de ses comptes la déclaration d'abandon ainsi que les pièces justificatives correspondant aux frais engagés par le bénévole. Les documents présentés (Ordre de mission) et le document de renonciation pour les frais kilométriques peuvent servir de pièces justificatives. Pour les autres frais, l'ordre de mission devra être accompagné de la renonciation expresse du bénévole, précisant la nature des frais, strictement utilisés pour la réalisation de l'objet social de votre association, appuyé de pièces justificatives telle qu'une facture. »

Comptabilité.

• Compte de Résultat net :	- 365,14 €	
- Produits (recettes) :	9 279,01 €	
- Charges (dépenses) :	7 614,15 €	
- Résultat brut :	1 664,86 €	
- Produits constatés d'avance :	2 030,00 €	Allocation DPMA (Rallyes 2022)

Trésorerie.

• Comptes financiers au 31/12/2020 :	20 963,35 €
- Compte bancaire :	2 947,28 €
- Livret d'épargne :	18 016,07 €
• Résultat brut au 31/12/2021 :	1 664,86 €
• Comptes financiers au 31/12/2021 :	22 628,21 €
- Compte courant :	4 594,13 €
- Livret d'épargne :	18 034,08 €

Exécution du Budget 2021 (hors allocations DPMA car neutre).

<u>Produits / Recettes</u>	2 747 €
- Cotisations (94 adhérents x [32 € - 13 €]) :	1 786 €
- Dons Rallyes :	895 €
- Quote-part cotisations (AA-IHEDN) :	30 €
- Dons Adhérents :	18 €
- Intérêts d'épargne :	18 €
<u>Charges / Dépenses</u>	3 112 €
- Restitutions DPMA / CPEDEF (crédits non utilisés) :	1 687 €
- Organisation des réunions (AG, CoDir, ...) :	661 €
- Frais généraux (assurances, banque, informatique...) :	378 €
- Communication (Revue Défense) :	222 €
- Frais de déplacement réels :	118 €
- Dépassement allocations rallyes :	46 €
Compte de Résultat net :	Déficit de 365 €

Le « **Rapport Financier 2021 – Compte de Résultat** » fait l'objet de l'**Annexe 1**.

Projet de Budget 2022 (hors allocations DPMA car neutre).

Produits / Recettes	3 900 €
- Cotisations (100 adhérents x [32 € - 13 €]) =	1 900 €
- Utilisation du Livret d'épargne (activités validées en CoDir) :	2 000 €
Charges / Dépenses	3 900 €
- Dépenses à l'initiative des vice-présidents (par comité) : 4 x 100 € =	400 €
- Déficit autorisé (activités validées en CoDir) :	2 000 €
- Frais généraux (assurances, banque, informatique...) :	500 €
- Frais de déplacement réels (bénévole non imposable) :	200 €
- Organisation des réunions (AG, CoDir, ...) :	800 €
Activités validées en CoDir : Autorisation par l'assemblée générale d'utiliser l'épargne accumulée pour des activités de comités programmées dans la limite de 2 000 € par an.	

Le « **Budget 2022 validé par l'assemblée générale 2022** » fait l'objet de l'**Annexe 2**.

Rescrit mécénat.

La demande d'un rescrit mécénat a pour but de vérifier que l'association AR-18 est un « **organisme d'intérêt général** » au regard des articles 200 et 238 bis du CGI et qu'elle est en mesure de délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit, pour les donateurs, à une réduction d'impôt. Chronologie :

- Demande du 18 juillet 2021 transmise par Marc FIARD, par courriel électronique du 19 juillet 2021, à la Direction Départementale des Finances Publiques de la Vienne [DDFIP-86 - Pôle Gestion Fiscale II - Division Législation et Contentieux] pour examen et prise de position.
- Avis favorable du 18 novembre 2021 de la DDFIP-86.
- Confirmation par courriel du 11 mars 2022 de la DDFIP-86 que notre association est habilitée à délivrer des reçus fiscaux à compter de la date de l'avis favorable.
- Les reçus fiscaux relatifs aux cotisations 2021 sont disponibles en ligne sur le site de l'Union-IHEDN avec le lien suivant :

<https://reseau.union-ihedn.org/group/ar-18-poitou-charentes/70/medias>

Frais engagés par les bénévoles.

Les frais engagés par les bénévoles font l'objet d'un article sur le site internet de l'AR-18 avec les modèles à utiliser (*Annexes 4 et 5 du Procès-verbal du CoDir du 06/11/2021*) :

<https://ihednpoitoucharentes.fr/archives/2781>

- **SNU et règle générale :**
« *Déclaration de frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole* » et permettant l'édition d'un reçu fiscal et l'obtention d'une réduction d'impôt.
- **Le barème kilométrique** à utiliser pour le remboursement forfaitaire des frais engagés et abandonnés sous la forme de don à l'association est celui de l'année en cours. Par exemple, en 2022, on utilisera le barème 2021 défini en 2022 par l'administration fiscale. © *Décision du CoDir du 26/03/2022*.
- **Cas particulier d'un bénévole non imposable :**
« *Remboursement de frais réels engagés dans le cadre d'une activité bénévole* » et faisant l'objet d'une autorisation, dans la limite des crédits disponibles, validée par le Président (*montant inférieur à 100 € ou par le bureau réduit [Président, Secrétaire général, Trésorier et Vice-Président du comité du bénévole]* pour les montants supérieurs). © *Décision du CoDir du 06/11/2021*.

IV- Vérification des comptes.

Intervention du Commissaire en chef de 1^{ère} classe (er) **Jacques TABARY**, vérificateur aux comptes.

Les écritures correspondantes aux existants, la comptabilité 2021 est **régulières et sincère** et **donne une image fidèle de la situation financière de l'AR-18**.

- Par ailleurs, le vérificateur aux comptes recommande, à titre de sécurité en cas d'interruption service du trésorier, d'employer l'ordinateur portable de l'association pour en tenir la comptabilité.
- Le Président précise avoir déjà évoqué cette question. Le concernant, pour assurer la continuité de l'activité de l'association en cas d'empêchement, il indique qu'il va sauvegarder ses fichiers de travail sur une clé USB qui sera réactualisée à chaque CODIR et remise à un membre à désigner (Mise en place de la procédure au prochain CODIR).

Le « **Compte-rendu du vérificateur aux comptes** » fait l'objet de l'**Annexe 3**.

RÉSOLUTIONS :

Résolution n° 1.

L'assemblée générale ordinaire 2022 approuve le rapport moral et d'activité 2021 du Président.

Résolution n° 2

L'assemblée générale ordinaire 2022, le rapport du vérificateur aux comptes entendu, approuve le rapport financier 2021 du Trésorier et donne quitus pour les comptes 2021.

Résolution n° 3.

L'assemblée générale ordinaire 2022 approuve le projet de budget 2022.

Résolution n° 4.

Sur proposition du Trésorier, l'assemblée générale ordinaire 2022 approuve le maintien du montant de la cotisation 2023 à 32 € avec le reversement d'une quote-part de 13 € à l'Union-IHEDN.

Après débats, il est procédé au vote des résolutions qui sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée générale 2022 qui « **donne quitus** » au Président, au Trésorier et aux membres du Comité directeur de leur gestion pour ledit exercice 2021.

V- Renouvellement du tiers sortant du comité directeur.

Membres sortants et rééligibles au titre de l'année 2022 :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| - BILLOT Mark (79) | - LOBSTEIN Jean-Louis (79) |
| - CHAUVET Christian (17) | - MORIN Paul (17) |
| - DUCHET Jean-Claude (16) | - MOUNIER Philippe (17) |
| - FAURE Dominique (16) | - SCIARA Henri (86) |
| - FIARD Marc (86) | |

Candidat au Comité directeur :

- Donat BRANGER (auditeur SN 40) (79), inspecteur général (H) de la Banque de France.

Sont élu et réélus à l'unanimité :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| - BILLOT Mark (79) | - LOBSTEIN Jean-Louis (79) |
| - CHAUVET Christian (17) | - MORIN Paul (17) |
| - DUCHET Jean-Claude (16) | - MOUNIER Philippe (17) |
| - FAURE Dominique (16) | - SCIARA Henri (86) |
| - FIARD Marc (86) | - Donat BRANGER (79) |

Le suivi du « **Renouvellement du comité directeur** » fait l'objet de l'**Annexe 4**.

L'annuaire des « **Membres du comité directeur 2022** » fait l'objet de l'**Annexe 5**.

VI- Représentation officielle de l'AR-18 auprès de l'Union-IHEDN.

- **Paul MORIN, Président**, représentera l'AR-18 au conseil d'administration de l'Union-IHEDN.
- **Jean- Claude DUCHET (16)**, ancien président, sera le suppléant du Président.

VII- Tribune des Vice-présidents départementaux.

VII-1 Dominique FAURE – Comité Charente (16).

Dominique FAURE rappelle qu'il est démissionnaire mais qu'il assure la transition jusqu'à l'élection de son successeur :

- Réunions autour d'un petit noyau d'auditeurs.
- Réunions en sous-groupes pour travailler sur la résilience.
- Conférences en interne.

Intervention du général (2S) Pierre MENANTEAU (2S) – Comité 16.

Pierre MENANTEAU, considérant la situation actuelle, attire l'attention de tous sur un entretien particulièrement intéressant du chef d'état-major de l'armée de terre au sujet de l'Ukraine, publié dans l'un des derniers numéros de la revue défense.

Il rappelle le travail en cours sur la résilience et ajoute, pour l'essentiel, que le comité 16 rédige un rapport et insiste sur les points suivants :

- Définition possible de la résilience : capacité à se relever et à réagir, même sur un mode dégradé.
- Ne pas confondre résilience et résistance.
- La résilience résulte d'une culture partagée.

Proposition : éducation et information de ce que chacun doit faire au titre de la cohésion de la Nation.

Paul MORIN indique que le rapport du comité 16 sera publié sur le site de l'AR 18 et sera, de ce fait, accessible à tous les auditeurs, membres associés et autres.

VII-2 Jean-Louis LOBSTEIN – Comité Deux-Sèvres (79).

Bilan des activités de l'année écoulée.

Jean-Louis LOBSTEIN regrette un bilan qui est maigre en raison des restrictions imposées par la crise sanitaire. Nos réunions ont repris mais de façon sporadique à partir du mois de septembre 2021.

Le comité Deux-Sèvres a participé à l'organisation et à l'animation du rallye citoyen de Niort (18 mai 2022). Celui de Parthenay prévu le 4 mai a été annulé.

Il a aussi eu le plaisir d'organiser la réunion du CoDir du 6 novembre 2021 à Saint-Maixent.

En ce qui concerne les études de sujets proposés par l'Union-IHEDN et face au refus de beaucoup à s'engager dans un tel travail (*en raison de son caractère trop « scolaire » et du manque d'intérêt de l'Union pour les rapports réalisés*), il a été décidé d'organiser une conférence-débat animée par le député Jean-Marie Fiévet le 13 mai 2022 à Chauray sur le thème : Les nouveaux risques, la sécurité civile, la protection civile européenne.

Projet d'activités pour l'année à venir.

Le comité Deux-Sèvres prévoit l'organisation de nouvelles conférences ou tables-rondes doublées éventuellement de visites préparatoires.

Si l'association du Mémorial des Deux-Sèvres le souhaite et si les problèmes techniques d'accès au site internet peuvent être résolus, le comité 79 pourrait en reprendre l'alimentation par la production d'articles (*rubriques : actualités, histoire, mémoire*) et de photos pour enrichir la rubrique galerie.

Suggestion de conduire des études réduites autour de questions d'actualité (*défense globale, défense climatique, géopolitique, ...*) sur des problématiques bien posées qui peuvent intéresser et mobiliser (*avec publication sur le site de l'AR-18*).

L'étude annuelle menée à partir d'un sujet proposé par l'Union-IHEDN sera conduite, à la demande du président de l'AR-18, au niveau régional selon des modalités à imaginer au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Paul MORIN : Jean-Louis LOBSTEIN pourrait assurer le rôle d'animateur, au niveau régional, du thème national traité par les quatre comités.

VII-3 Général (2 S) Michel ARNOULT – Comité Charente-Maritime (17).

Michel ARNOULT précise que le colloque sur le cyber résilience des territoires, le 2 juin dernier à Rochefort, a montré l'importance de ce sujet auprès des PME TPE. Les retours ayant été prometteurs, nous étudions la possibilité de renouveler ce colloque l'année prochaine avec l'appui de l'université et un groupe de travail devrait être constitué sur la cybersécurité à partir de septembre prochain.

Répondant au but de l'IHEDN qui est de développer l'esprit de défense dans notre société, nous avons décidé de créer au niveau du comité un groupe de travail sur l'enseignement de la défense et le travail de mémoire dans lequel sera intégré le sujet des correspondants défense dans les conseils municipaux.

Le comité Charente-Maritime ne s'engagera pas cette année sur l'étude du sujet national car les délais sont trop courts et le sujet trop général.

Au niveau du trinôme académique il étudie la possibilité de participer à un second rallye citoyen cette année qui serait cette fois pour les lycéens de seconde.

Dans le même esprit, il souhaite amplifier le soutien aux classes défense grâce à des interventions dans ces classes.

Enfin, quatre membres du comité formés pour cela participent à la Journée Défense Mémoire de toutes les sessions du SNU. Si cela s'amplifiait il nous paraît indispensable d'augmenter le nombre des membres formés. Le président de l'AR-18 a été saisi à cet effet.

VII-4 Marc FIARD – Comité Vienne (86).

Marc FIARD signale une faible participation aux réunions mensuelles.

Une année 2021 au ralenti du fait de la crise sanitaire ; à titre informatif et non exhaustif :

- Participation COPIL SNU.
- Réunion préparatoire - Officier rayonnement DMD 86 - rallye mémoriel.
- Réunion préparatoire rallye lycéens.
- Participation à la JDM – jeu décision défense – SNU.
- Participation à la cérémonie de clôture - phase de cohésion SNU.
- Table ronde avec le général commandant 9ème BIma et DMD adjoint sur l'IHEDN.
- Réunion Trinôme Poitiers.
- Rallye lycéen Poitiers.
- Remise trophée rallyes lycéens – Union Chrétienne - avec le Général 9ème BIma et le DASEN.

VIII- Perspective d'évolution de l'AR-18.

Paul MORIN rappelle deux évidences :

- Préparer le recrutement de candidats en vue de la SR 2024 (Bordeaux).
- S'appuyer sur le Préfet du département qui est un élément incontournable. Il faut donc informer cette autorité des actions de l'AR-18.

IX- Lettre de félicitations pour Catherine HERAULT.

Récompense à l'initiative du Président de l'Union-IHEDN pour l'engagement de notre camarade dans le cadre du Trinôme dont elle est déléguée.

X- Demande de récompense pour Henri SCIARA.

On ne présente plus Henri SCIARA, président honoraire de l'AR.

- Il est unanimement décidé de récompenser le parcours méritoire de notre camarade par l'octroi de la médaille d'or de l'Union-IHEDN.

XI- Questions diverses.

Sans objet

---oo0oo---

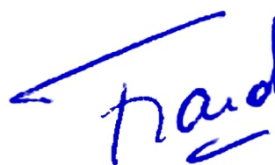
Après avoir constaté que l'ordre du jour est épuisé, le Président a clos la séance.

Le Président,



Paul MORIN

Le Secrétaire général,



Marc FIARD

ANNEXE 1

Rapport Financier 2021 - Compte de Résultat

Produits / Recettes			Charges / Dépenses	
Nbre	Catégories	Montants	Catégories	Montants
5	Allocations DPMA / CPEDEF	4 560,00 €	Restitutions DPMA / CPEDEF	1 687,42 €
1	Rallye Charente (16)	500,00 €	Rallye Charente (16)	
1	Rallye Charente-Maritime (17)	500,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	17,60 €
2	Rallyes Deux-Sèvres (79)	800,00 €	Rallyes Deux-Sèvres (79)	1 600,00 €
1	Rallye Vienne (86)	730,00 €	Rallye Vienne (86)	69,82 €
	Rallyes Poitou-Charentes 2022	2 030,00 €		
	Quote-part des cotisations	30,00 €		
	AA-IHEDN	30,00 €		
	3AED-IHEDN	0,00 €		
94	Cotisations (32 €)	3 008,00 €	Quote-part des cotisations (13 €)	1 222,00 €
1	AR18/C16 : Associé	32,00 €		
9	AR18/C16 : Auditeur	288,00 €	Achat de la Revue Défense	222,00 €
7	AR18/C17 : Associé	224,00 €		
22	AR18/C17 : Auditeur	704,00 €	Rallyes Poitou-Charentes	2 575,68 €
4	AR18/C79 : Associé	128,00 €	Rallye Charente (16)	1 145,00 €
16	AR18/C79 : Auditeur	512,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	482,40 €
4	AR18/C86 : Associé	128,00 €	Rallyes Deux-Sèvres (79)	
31	AR18/C86 : Auditeur	992,00 €	Rallye Vienne (86)	948,28 €
25	Abonnements (30 €)	750,00 €	Reversements Abonnements (30 €)	750,00 €
0	AR18/C16 : Associé			
1	AR18/C16 : Auditeur	30,00 €	Frais généraux	496,05 €
3	AR18/C17 : Associé	90,00 €	Déplacements (rallyes, réunions, ...)	118,40 €
3	AR18/C17 : Auditeur	90,00 €	Frais financiers (tenue de compte, carte, ...)	9,00 €
2	AR18/C79 : Associé	60,00 €	Assurances	320,86 €
6	AR18/C79 : Auditeur	180,00 €	Informatique Internet	47,79 €
1	AR18/C86 : Associé	30,00 €	Matériels divers	
9	AR18/C86 : Auditeur	270,00 €	Fournitures de bureau	
			Impressions diverses (dossiers, rapports,	
	Autres produits	913,00 €		
	Dons Adhérents	18,00 €		
	Dons Rallyes	895,00 €		
	Intérêts d'épargne sur livret	18,01 €	Organisation des réunions (AG, CoDir,	661,00 €
	Dons (abandons de frais)		Déplacements (abandon de frais)	
		9 279,01 €		7 614,15 €

Résultat de l'exercice		Résultats au	31/12/2020	31/12/2021
Produits / Recettes	9 279,01 €	Compte courant	2 947,28 €	4 594,13 €
Charges / Dépenses	-7 614,15 €	Encours		0,00 €
Résultat brut 2021	1 664,86 €			
Produits constatés d'avance	-2 030,00 €	Livret d'épargne	18 016,07 €	18 034,08 €
Résultat net 2021	-365,14 €	Totaux	20 963,35 €	22 628,21 €

Actif		Passif	
Catégories	Montants	Catégories	Montants
Compte courant	4 594,13 €	Fonds associatifs	22 993,35 €
Livret d'épargne	18 034,08 €	Résultat net de l'exercice 2021	-365,14 €
Numéraire	0,00 €		
	22 628,21 €		22 628,21 €

ANNEXE 2

Budget 2022 validé par l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2022.

Produits / Recettes					Charges / Dépenses			
Nbre	Catégories	2020	2021	2022	Catégories	2020	2021	2022
5	Allocations DPMA / CPEDEF		4 560,00 €	2 530,00 €	Restitutions DPMA / CPEDEF		1 687,42 €	0,00 €
1	Rallye Charente (16)		500,00 €	500,00 €	Rallye Charente (16)			
1	Rallye Charente-Maritime (17)		500,00 €	500,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)		17,60 €	
2	Rallyes Deux-Sèvres (79)		800,00 €	800,00 €	Rallyes Deux-Sèvres (79)		1 600,00 €	
1	Rallye Vienne (86)		730,00 €	730,00 €	Rallye Vienne (86)		69,82 €	
	Rallyes Poitou-Charentes 2022		2 030,00 €					
	Quote-part des cotisations		30,00 €	0,00 €	Charges à l'initiative des vice-présidents			400,00 €
	AA-IHEDN		30,00 €					
	3AED-IHEDN		0,00 €		Activités Comités validées en CoDir			2 000,00 €
100	Cotisations (32 €)	3 008,00 €	3 008,00 €	3 200,00 €	Quote-part des cotisations (13 €)	1 222,00 €	1 222,00 €	1 300,00 €
0	AR18/C16 : Associé	64,00 €	32,00 €					
0	AR18/C16 : Auditeur	288,00 €	288,00 €		Achat de la Revue Défense		222,00 €	
0	AR18/C17 : Associé	224,00 €	224,00 €					
0	AR18/C17 : Auditeur	640,00 €	704,00 €		Rallyes Poitou-Charentes		2 575,68 €	2 530,00 €
0	AR18/C79 : Associé	128,00 €	128,00 €		Rallye Charente (16)		1 145,00 €	500,00 €
0	AR18/C79 : Auditeur	608,00 €	512,00 €		Rallye Charente-Maritime (17)		482,40 €	500,00 €
0	AR18/C86 : Associé	160,00 €	128,00 €		Rallyes Deux-Sèvres (79)			800,00 €
0	AR18/C86 : Auditeur	896,00 €	992,00 €		Rallye Vienne (86)		948,28 €	730,00 €
25	Abonnements (30 €)	780,00 €	750,00 €	750,00 €	Reversements Abonnements (30 €)	780,00 €	750,00 €	750,00 €
0	AR18/C16 : Associé							
0	AR18/C16 : Auditeur	60,00 €	30,00 €		Frais généraux	615,00 €	496,05 €	600,00 €
0	AR18/C17 : Associé	120,00 €	90,00 €		Déplacements (rallyes, réunions, ...)	271,20 €	118,40 €	100,00 €
0	AR18/C17 : Auditeur	60,00 €	90,00 €		Frais financiers (tenue de compte, carte, ...)	9,00 €	9,00 €	10,00 €
0	AR18/C79 : Associé	30,00 €	60,00 €		Assurances	211,86 €	320,86 €	120,00 €
0	AR18/C79 : Auditeur	150,00 €	180,00 €		Informatique	50,74 €	47,79 €	50,00 €
0	AR18/C86 : Associé	30,00 €	30,00 €		Matériels divers			120,00 €
0	AR18/C86 : Auditeur	330,00 €	270,00 €		Fournitures de bureau			50,00 €
					Impressions diverses (dossiers, rapports, ...)	72,20 €		150,00 €
	Autres produits	18,00 €	913,00 €	0,00 €				
	Dons Adhérents	18,00 €	18,00 €					
	Dons Rallyes		895,00 €		Charges au profit du trinôme académique	200,00 €		100,00 €
	Intérêts d'épargne sur livret		18,01 €		Organisation des réunions (AG, CoDir, ...)		661,00 €	800,00 €
	Dons (abandons de frais)			600,00 €	Déplacements (abandon de frais)			600,00 €
		3 806,00 €	9 279,01 €	7 080,00 €		2 817,00 €	7 614,15 €	9 080,00 €
	Résultat Brut	989,00 €	1 664,86 €	-2 000,00 €	Autorisation par l'assemblée générale d'utiliser l'épargne accumulée pour des activités de comités validées par le comité directeur (CoDir) dans la limite de 2 000 € par an.			
	Produits constatés d'avance	0,00 €	-2 030,00 €	0,00 €				
	Résultat Net	989,00 €	-365,14 €	-2 000,00 €				

ANNEXE 3

Compte-rendu de vérification des comptes du 24 mars 2022

Objet : Vérification de la trésorerie de l'association régionale Poitou-Charentes, affiliée à l'Union-IHEDN sous l'appellation AR-18.

Références :

- Loi 1901
- Statuts de l'association Poitou-Charentes de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (AR 18)

I - Cadre juridique

S'il y a nécessité pour les associations de tenir une comptabilité, la loi du 1er juillet 1901 n'impose en la matière aucune obligation.

En application de ses statuts en date du 27 avril 2013 (article 11), l'AR 18 n'est tenue de tenir qu'une simple comptabilité recettes-dépenses faisant apparaître annuellement un compte de résultat.

Il convient de noter que le règlement n°99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations modifié par le règlement n°2004-12 du 23 novembre 2004 ne s'applique pas à l'AR 18. En effet, celle-ci ne répond à aucun des 13 critères exigés par cette réglementation. L'AR 18 est donc libre d'utiliser le plan comptable qu'elle souhaite.

II – Application au cas d'espèce

En application des textes précités, le trésorier en titre, M. Christian CHAUVET, a présenté le 15 février 2022 à Rochefort, la comptabilité de l'année 2021 à M. Jacques TABARY, désigné pour assurer la vérification des comptes.

Cette comptabilité est tenue sur l'ordinateur personnel du trésorier sur un tableur « EXCEL », dont les opérations sont ensuite saisies à nouveau dans une application comptable « GRISBI ».

Il existe un plan comptable, librement inspiré du plan comptable des associations.

Après impression papier, la comptabilité 2021 a été validée, paraphée et signée par le président de l'association, M. Paul MORIN.

III – Comptabilité 2021

La vérification s'est appuyée sur la présentation des écritures papier et des pièces justificatives ainsi que par l'examen approfondi du compte 2021 de l'application comptable GRISBI, qui avait été envoyé au préalable au vérificateur.

La balance du compte bancaire au 31 décembre 2021 fait apparaître un solde positif de 4 594,13€.

La balance du compte d'épargne au 31 décembre 2021 fait apparaître un solde positif de 18 034,08€.

Les écritures correspondent aux existants.

Le résultat net de l'année 2021 est de – 365,14€.

V - Conclusion

Les écritures correspondant aux existants, la comptabilité 2021 est régulière et sincère. Elle donne une image fidèle de la situation financière de l'AR 18.

VI – Recommandations

Malgré ses qualités, le tableur informatique n'est pas le meilleur outil pour suivre une comptabilité, même en partie simple. Compte-tenu de leur facilité de modification, ses produits ne peuvent avoir de valeur comptable.

La reprise manuelle des lignes d'écriture dans l'application comptable « GRISBI » est source de perte de temps et pourrait être source d'erreur, même si cela n'a pas été constaté.

Il est donc recommandé de n'utiliser que l'application comptable « GRISBI ».

Par ailleurs, compte-tenu du principe d'annualité comptable, chaque compte GRISBI ne doit être réservé qu'à une seule année. Ce n'était pas le cas du compte 2021 qui reprend également les écritures 2020.

Enfin, à titre de sécurité en cas d'interruption de service du trésorier, il est recommandé d'employer l'ordinateur portable de l'association pour en tenir la comptabilité.

Le 24 mars 2022

Le Commissaire en chef de 1^{ere} classe



ANNEXE 4 **Renouvellement du comité directeur**

AR-18 / Comité Directeur (CoDir) 2022

N°	Dép.	Qualité	NOM	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Courriel
1	17	Auditeur	ARNOULT Michel					X		m2r.a@wanadoo.fr
2	79	Associé	BILLOT Marc			X			X	billotmfb@aol.com
3	79	Auditeur	BRANGER Donat						X	DonatBranger@gmail.com
4	17	Associé	BRAULT Jean-Marc					X		braultjm@orange.fr
5	17	Auditeur	CHAUVET Christian			X			X	christian-marcel@chauvet.com
6	86	Auditeur	DJANIKIAN Damien		X			X		damien.djanikian@orange.fr
7	16	Auditeur	DUCHET Jean-Claude			X			X	jcdmornac@orange.fr
8	16	Auditeur	FAURE Dominique			X			X	XanVia@orange.fr
9	86	Auditeur	FIARD Marc			X			X	marc.fiard@wanadoo.fr
10	79	Auditeur	FONTAINE Bernard		X			X		ab.fontaine@orange.fr
11	17	Auditeur	HERAULT Catherine	X			X			catherine.herault@orange.fr
12	86	Auditeur	JAAFAR Aïda	X			X			aida.jaafar86@gmail.com
13	79	Auditeur	LOBSTEIN Jean-Louis			X			X	jlobstein@hotmail.fr
14	16	Auditeur	MENANTEAU Pierre		X			X		PierreMenanteau16@gmail.com
15	17	Auditeur	MORIN Paul - Président			X			X	p.morin1786@orange.fr
16	17	Auditeur	MOUNIER Philippe			X			X	philmounier@wanadoo.fr
17	16	Auditeur	OUVRARD Muriel					X		muriel_ouvrard@bbox.fr
18	86	Auditeur	SCIARA Henri			X			X	Henri.SCIARA@LaPoste.net
19	86	Associé	THOMAS Charles	X			X			charles.thomas0023@orange.fr
20	79	Auditeur	VANOYE Jean-Pierre	X			X			jeanpierrevanoye@yahoo.fr
		Total		4	3	9	4	6	10	

X Nouvel Élu - X : Réélu

20

Répartition : 16 : 4 - 17 : 6 - 79 : 5 - 86 : 5

ANNEXE 5

Membres du comité directeur 2022

N°	Nom	Prénom	Adresse Ligne 1	Adresse Ligne 2	Comité	CP	Ville	Téléphone	Qualité	Type	N°	Courriel
1	ARNOULT	Michel	14 impasse du Haut Rillon		17	17340	CHÂTELAILLON-PLAGE	06 63 78 14 03	Auditeur	SIEM SR	1 106	m2r.a@wanadoo.fr
2	BILLOT	Mark	11 rue du Faisan		79	79000	NIORT	07 71 02 32 39	Associé	-		billotmfb@aol.com
3	BRANGER	Donat	2 place Robin		79	79460	MAGNÉ	603290803	Auditeur	SN (IHEDN)	40	DonatBranger@gmail.com
4	BRANGIER	Guy	5 impasse Jean Geoffroy		79	79230	PRAHECQ	06 18 25 15 57	Auditeur	SR	143	guy.brangier@orange.fr
5	BRAULT DE BOURNONVILLE	Jean-Marc	168 rue de la Clairière		17	17580	LE-BOIS-PLAGE-EN-RÉ	06 72 83 43 54	Associé	-		braultjm@orange.fr
6	CHAUVET	Christian	6 rue du Port	Les Bouchôleurs	17	17340	YVES	06 25 35 67 12	Auditeur	SR	132	christian-marcel@chauvet.com
7	DJANIKIAN	Damien	10 Grande Rue		86	86700	ROMAGNE	06 11 75 58 88	Auditeur	SR	198	damien.djanikian@orange.fr
8	DUCHET	Jean-Claude	9 rue des Prés - Logis de Chergé	Les Gibauds	16	16600	MORNAC	06 80 60 22 15	Auditeur	SR	92	jcdmornac@orange.fr
9	FAURE	Dominique	13 route de Peussec	Cidex 253	16	16430	BALZAC	06 67 70 07 18	Auditeur	SR	143	xanvia@orange.fr
10	FIARD	Marc	40 boulevard du Colonel Barthali	Résidence Les Héliades	86	86000	POITIERS	06 73 44 02 48	Auditeur	SR	143	marc.fiard@wanadoo.fr
11	FONTAINE	Bernard	175 boulevard Canton Coutain	Chaban de Chauray	79	79180	CHAURAY	06 07 25 54 60	Auditeur	SR	127	ab.fontaine@orange.fr
12	HERAULT	Catherine	3 Le Grand Air		17	17170	COURÇON	06 84 11 82 31	Auditeur	SR	198	catherine.herault@orange.fr
13	JAAFAR	Aïda	107 route de l'Ormeau		86	86180	BUXEROLLES	06 30 28 59 79	Auditeur	SR	198	aida.jaafar86@gmail.com
14	LOBSTEIN	Jean-Louis	22 route de la Barre	La Chapelle-Thireuil	79	79160	BEUGNON-THIREUIL	06 31 06 57 57	Auditeur	SR	129	jlllobstein@hotmail.fr
15	MORIN	Paul	74 avenue de Bonnemie		17	17310	SAINT-PIERRE D'OLÉRON	06 11 30 61 75	Auditeur	SR	151	paul.morin@orange.fr
16	MOUNIER	Philippe	8 rue Voltaire		17	17000	LA ROCHELLE	06 32 39 30 27	Auditeur	SR	115	philmounier@wanadoo.fr
17	OUVRARD	Muriel	29 avenue de Vignola		16	16300	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE	06 50 54 04 33	Auditeur	SR	198	muriel_ouvrard@bbox.fr
18	SCIARA	Henri-Rosaire	3 rue du Paradis	Chantejeau	86	86280	SAINT-BENOÎT	633440257	Auditeur	SR	102	henri.sciara@laposte.net
19	THOMAS	Charles	4 rue du Plateau		86	86240	SMARVES	05 49 88 57 23	Associé	-		charles.thomas0023@orange.fr
20	VANOYE	Jean-Pierre	79 chemin du Verdonnier		79	79460	MAGNÉ	662708348	Auditeur	FICA	5	jeanpierrevanoye@yahoo.fr